

Cyclad 1 rue Julia et Maurice Marcou 17700 Surgères 05 46 07 16 66 contact@cyclad.org	BOITE A OUTILS ZONE DE GRATUITE	Avril 2018
1 / Préambule		

Pourquoi cette boîte à outils ?

Pour aider des porteurs de projet (collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises...) à organiser des zones de gratuité.

L'objectif est de **réduire les déchets d'équipement** (ameublement, vêtements, livres, jouets...) en favorisant **le réemploi** et en valorisant les **réseaux d'acteurs locaux existants**.

Selon l'ADEME, pratiquer le réemploi permet de diminuer la quantité de déchets de 13 kg par an et par personne en moyenne.

Le réemploi c'est quoi ?

C'est **donner une seconde vie aux objets** dont on ne se sert plus en les donnant aux associations ou en les revendant.

C'est aussi **acheter d'occasion** (dans les boutiques solidaires par exemple) ou partager ses équipements (matériel de bricolage ou de jardinage...)

Indépendamment des économies qu'il engendre, le réemploi permet d'agir concrètement pour la réduction des déchets.

Le réemploi pourquoi ?

- Economiser les matières premières et l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de nouveaux produits (qui deviendront des déchets...).
- Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter.
- Faire des économies en s'équipant à moindre coût.
- Développer l'emploi local, le bénévolat et la solidarité.

Qu'est-ce qu'une zone de gratuité ?

« La zone de gratuité est un espace où vous pouvez déposer ce dont vous n'avez plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable) et où vous pouvez prendre ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé »

Une zone de gratuité peut être mise en place **n'importe où** et à **n'importe quelle échelle**, elle peut être **permanente ou ponctuelle** :

Exemples : permanente sur le lieu de travail dans l'espace réservé aux salariés, dans une maison de quartier, un centre social, dans une crèche, dans une école, dans un hall d'accueil... Ponctuelle dans un festival, une fête de village, de quartier ... Elle peut être installée sur une table, dans une salle, dans des casiers, dans un endroit délimité en plein air, sous un tivoli... selon la place dont on dispose.